

**COMITÉ CONSULTATIF
DE LA LÉGISLATION
ET DE LA RÉGLEMENTATION
FINANCIÈRES**

AVIS N° 2020-27

Le Comité consultatif de la législation et de la réglementation financières,

Vu le code monétaire et financier, notamment son article L. 614-2 ;

Vu le projet de décret approuvant le contrat type applicable aux transports publics routiers de véhicules roulants réalisés au moyen de porte-voiture;

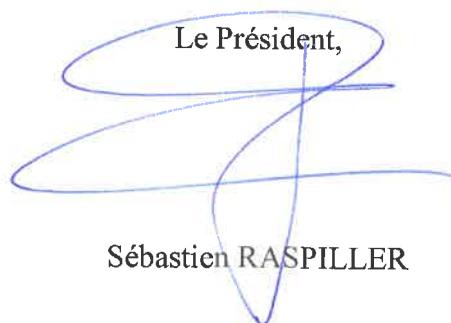
Ayant été consulté par voie écrite, l'urgence ayant été constatée par un courrier du président en date du 25 juin 2020,

Émet un avis favorable sur le projet de décret susvisé.

Fait le 2 juillet 2020.

Pour le Comité consultatif
de la législation et de la réglementation
financières

Le Président,



Sébastien RASPILLER